



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE « PROJET AMY »

Terrebonne, le 7 juillet 2010 - C'est en présence de leurs employés, d'organismes partenaires ainsi que de différents dignitaires et représentants des médias que mesdames Myriam Mousseau et Annick Giroux procédaient le 7 juillet au lancement de « Projet Amy » une entreprise privée qui offre des services d'accompagnement, de soutien et de répit spécialisés à domicile auprès d'individus de tous âges présentant un handicap physique, intellectuel ou cognitif.

Myriam et Annick ont depuis longtemps le désir et l'ambition de venir en aide aux aidants naturels en les soutenant dans leur rôle. Elles ont beaucoup discuté des moyens à mettre en place pour faire changer les choses, mais c'est en accompagnant quotidiennement madame Claire Alie (mère de Myriam) dans la maladie d'Alzheimer que leur rêve s'est concrétisé et qu'elles ont créé le Projet AMY.

Dans un premier temps dans la région de Lanaudière, mais prochainement aussi dans le secteur des Laurentides, Projet Amy offre ses services au domicile des familles naturelles, des ressources de type familial et des ressources intermédiaires. Les employés sont sélectionnés parmi des étudiants en éducation spécialisée, en travail social et en psychoéducation. Ils répondront majoritairement aux besoins des aidants d'une personne présentant une déficience physique, une déficience intellectuelle, une Trisomie, un Trouble Envahissant du Développement ou de l'Autisme. De plus, l'entreprise se dote d'une équipe spécialisée en Alzheimer appuyée par une formation auprès de la Société de l'Alzheimer de Lanaudière. Les employés de Projet Amy ont donc toutes les compétences nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des familles.

De plus, les promotrices travaillent en collaboration avec les organismes de la région qui œuvrent auprès de la clientèle visée mais qui n'offrent pas ces services tel que La Myriade, les CLSC, la Société de l'Alzheimer, la Société de l'Autisme et les associations de parents. Tous ces organismes confirment le besoin de services de répit spécialisés à domicile chez leur clientèle et ils affirment que toute entreprise répondant à ce besoin sera la bienvenue dans la région.

Myriam et Annick confient avoir la certitude que leurs services répondront aux besoins des aidants naturels et que leur équipe participera à améliorer la qualité de vie de ceux-ci.

Pour plus d'information sur les services offerts ou encore pour faire appel à eux, n'hésitez pas à visiter leur site web (www.projetamy.com) ou encore à communiquer avec eux au 450 416-3769.

- 30 -

Source :

Myriam Mousseau et Annick Giroux,
Projet Amy
450 416-3769
admin@projetamy.com